

Pourquoi avoir une couverture Prévoyance ?

À tout moment de la vie, avoir une protection en prévoyance est important !

- Pour vous protéger, vous et vos proches en cas d'arrêt de travail, de décès, d'invalidité suite à une maladie ou un accident.
- Maintenir un niveau de vie en cas d'incapacité à travailler.

En effet, l'État employeur ne prévoit pas d'assurance prévoyance pour ses personnels. Il laisse à la propre initiative de ses agents la souscription à cette garantie.

La MAGE pallie ce manque en proposant cette garantie à tous les fonctionnaires (contractuels, titulaires ou stagiaires).

Nos garanties MAGE **Prévie** et MAGE **Prévie+** assurent un complément de salaire sur toute la durée du demi-traitement, une rente invalidité, un capital décès, une allocation obsèques et une rente éducation (Prévie+).

La garantie prévoyance est fortement conseillée pour que les difficultés financières ne s'ajoutent pas aux épreuves de la maladie ou de l'accident. Elle vous protège vous et votre famille.

Toutes les prestations de Prévoyance de la MAGE ne sont pas imposables.

Contrairement aux principes assurantiels où la prime est liée au risque encouru, l'esprit mutualiste s'applique à nos cotisations.

MAGE

mutuelle de l'éducation
santé • prévoyance • et plus

Enseignement supérieur,
Éducation, Recherche, Culture

NOUS CONTACTER



01 43 29 15 75
du lundi au vendredi
9h-18h



Devis et adhésion en ligne
mage.fr



info@mage.fr



MAGE
43 rue Jaboulay
69349 Lyon Cedex 07

VOUS ACCUEILLIR

du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h



PARIS
42 bis rue d'Ulm
75005 Paris



LYON
15 rue Bancel
69007 Lyon



Centre 505 de Sécurité sociale à Paris et dans le Rhône
Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche,
Culture et Communication, Jeunesse et Sports

groupe **UITSEM**

MAGE, Mutuelle autonome générale de l'éducation n° 343 030 037 soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité

En application des articles L.211-5 et R.211-27 du Code de la mutualité, groupe UITSEM, union de mutuelles n° 330 176 413 soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, siège 43 rue Jaboulay, Lyon 7^e, se substitue intégralement à la MAGE pour la constitution des garanties d'assurance maladie et accident et prévoyance offertes aux membres participants de la MAGE et à leurs ayants droit ainsi que pour l'exécution des engagements nés ou à naître. Groupe UITSEM se porte caution solidaire de l'ensemble des engagements financiers et charges, y compris non assurantiels, souscrits par la MAGE. Si l'agrément accordé était retiré, les garanties seraient résiliées le quarantième jour à midi à compter de la date de publication de la décision du retrait d'agrément, la portion de cotisation afférente à la période non garantie étant alors restituée au souscripteur. Groupe UITSEM, en application de l'article L612-2 du Code Monétaire et Financier, est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) située 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09. En cas de réclamation, vous pouvez contacter le Médiateur de la FNIM 4 avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

REF43 06/2021 - Brochure sans valeur contractuelle. Les statuts et documents contractuels sont disponibles dans nos agences MAGE ou sur mage.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.

MAGE

mutuelle de l'éducation
santé • prévoyance • et plus

Enseignement supérieur,
Éducation, Recherche, Culture

GARANTIE PRÉVOYANCE

COMPLÉMENT DE SALAIRE, DÉCÈS ET INVALIDITÉ

MAGE Prévie MAGE Prévie+



Tout ce qui nous lie nous rend plus fort

santé • prévoyance • et plus
Centre de sécurité sociale à Paris et dans le Rhône

Pour votre protection et celle de votre famille

Les deux options Prévoyance **MAGE Prévie** et **MAGE Prévie+** s'adressent aux personnes déjà couvertes en complémentaire santé.

L'option **MAGE Prévie+** est conseillée aux personnels ayant des enfants à charge.

	MAGE Prévie	MAGE Prévie +
Capital décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) Pourcentage du salaire de base* annuel	85%	100%
Rente invalidité Rente variable selon le taux d'incapacité fonctionnelle et le taux d'incapacité professionnelle	INCLUDE	INCLUDE
Allocations journalières Complément de rémunération calculé sur le salaire de base*	75% (y.c. demi-traitement)	80% (y.c. demi-traitement)
Rente éducation Une rente par enfant à charge est servie jusqu'à l'âge de 26 ans en cas de poursuite des études	-	INCLUDE
Allocation obsèques	765 €	765 €

(* du salaire de référence brut + Indemnité de résidence et Indexation Ile de la Réunion

UNE OFFRE DE PRÉVOYANCE ATTRACTIVE : les cotisations de votre contrat sont calculées en fonction de votre salaire brut mensuel.

LES COTISATIONS

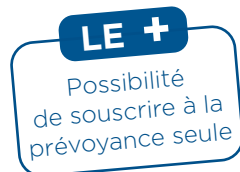
MAGE Prévie

0,81% du salaire de base*

MAGE Prévie+

1,05% du salaire de base*

(* du salaire de référence brut + Indemnité de résidence et Indexation Ile de la Réunion



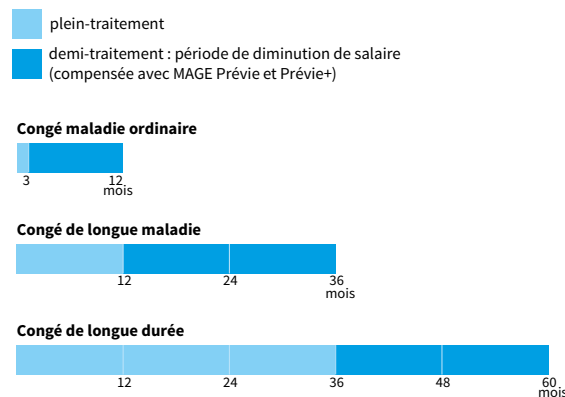
Par exemple : pour un salaire de 2060,50€ brut mensuel, votre cotisation sera de 16,69€/mois avec MAGE Prévie.

En cas de mise à demi-traitement, vous percevrez de la MAGE une allocation journalière de 16,93€, soit l'équivalent de 525,14€/mois. Cotisations valables jusqu'au 31/12/2021.

Complément de salaire en cas d'incapacité temporaire totale de travail

Le statut de fonctionnaire prévoit qu'en cas d'arrêt de travail consécutif à une maladie ou à un accident votre employeur ne vous verse plus que 50 % de votre salaire (demi-traitement) au-delà d'un certain nombre de jours d'arrêt variant selon le type de congé.

La prise en charge du salaire selon le type de congé maladie*



* Ces types de congés maladie ne concernent que les titulaires fonctionnaires.

COMPLÉMENT DE SALAIRE MAGE

MAGE Prévie et **MAGE Prévie+** assurent un complément à la part de salaire versée par l'employeur (ou indemnités versées par la Sécurité sociale).

Le versement d'allocations journalières prend effet dès la mise à demi-traitement (pour tout arrêt de travail dont la pathologie déclarée ou diagnostiquée débute après la date d'adhésion ou du délai de carence) et couvre toute la période où le fonctionnaire perçoit 50% de son salaire.

Notice d'information sur la protection prévoyance disponible sur www.mage.fr

Capital décès – Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)

En cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie, un capital sera versé aux bénéficiaires désignés ou aux héritiers légaux.

Le montant de ce capital correspond à 85 % ou 100 % (selon l'option choisie) du salaire annuel brut + des indemnités résidence utilisé pour le calcul de la cotisation.

Allocation obsèques

Versement d'une allocation forfaitaire de 765 € au(x) bénéficiaire(s) lors du décès de l'adhérent. Il permet de couvrir certains frais engagés lors de cet événement.

Rente Éducation

En cas de décès de l'assuré, la garantie **MAGE Prévie+** assure le versement d'une rente trimestrielle par enfant à charge mineur ou âgé de - de 26 ans s'il poursuit des études.

Le montant de la rente correspond à un pourcentage de l'assiette de cotisation et qui varie selon l'âge du bénéficiaire :

- **6%** pour les - de 12 ans
- **9%** pour les 12/18 ans
- **12%** pour les 18/26 ans

Rente Invalidité

En cas d'invalidité reconnue par le comité médical ou par la Sécurité sociale, une rente complémentaire à la rémunération de l'assuré peut être versée si le taux d'invalidité global est supérieur à 33%. Le montant de cette rente varie en fonction du taux d'incapacité professionnelle et du taux d'incapacité fonctionnelle.

L'assurance Multirisque professionnelle est incluse

Elle couvre les conséquences de fautes professionnelles, d'erreurs, d'omissions ou de négligences durant votre activité d'enseignant. Elle couvre également toute intervention amiable ou judiciaire en vue de vous défendre devant les tribunaux si vous êtes poursuivi dans le cadre de votre activité.

NOS +

- Un **rapport cotisations/prestations** inégalé au sein de la fonction publique.
- Un changement d'option **simplifié** pour s'adapter à tout nouveau besoin.



Depuis votre espace personnel sécurisé ameli.fr :

- **Interrogez votre centre** de Sécurité sociale (soins à l'étranger, maternité...)
- **Modifiez vos données** personnelles (RIB, adresse...)
- **Demandez votre CEAM** (Carte Européenne d'Assurance Maladie)

MAGE

mutuelle de l'éducation
santé • prévoyance • et plus

Enseignement supérieur,
Éducation, Recherche, Culture

MAGE

mutuelle de l'éducation
santé • prévoyance • et plus

Enseignement supérieur,
Éducation, Recherche, Culture

NOUS CONTACTER



01 43 29 15 75
du lundi au vendredi
9h-18h



Devis et adhésion en ligne
mage.fr



info@mage.fr



MAGE
43 rue Jaboulay
69349 Lyon Cedex 07

VOUS ACCUEILLIR

du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h



PARIS
42 bis rue d'Ulm
75005 Paris



LYON
15 rue Bancel
69007 Lyon



Éducation Nationale, Jeunesse et sports, Enseignement supérieur,
Recherche et innovation, Culture

groupe **UITSEM**

MAGE, Mutuelle autonome génératrice de l'éducation n° 343 030 037 soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité.

En application des articles L211-5 et R211-27 du Code de la mutualité, groupe UITSEM, union de mutuelles n° 330 176 413 soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, siège 43 rue Jaboulay, Lyon 7^e, se substitue intégralement à la MAGE pour la constitution des garanties d'assurance maladie et accident et prévoyance offertes aux membres participants de la MAGE et à leurs ayants droit ainsi que pour l'exécution des engagements nés ou à naître. Groupe UITSEM se porte caution solidaire de l'ensemble des engagements financiers et charges, y compris non assurantiels, souscrits par la MAGE. Si l'agrément accordé était retiré, les garanties seraient résiliées le quarantième jour à midi à compter de la date de publication de la décision de retrait d'agrément. La portion de cotisation afférente à la période non garantie étant alors restituée au souscripteur. Groupe UITSEM, en application de l'article L612-2 du Code Monétaire et Financier, est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR (4 place de Budapest CS 92459 75436 PARIS Cedex 09).

Vous pouvez formuler une réclamation en remplissant le formulaire <https://mage.fr/reclamation> ou en écrivant à MAGE/Réclamation 43 rue Jaboulay 69349 LYON Cedex 07.

En cas de souhait d'une médiation, vous pouvez contacter le Médiateur de la FNIM 4 avenue de l'Opéra 75001 PARIS. Document édité en juillet 2022 n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent dans les statuts, les règlements mutualistes ou notices en vigueur. Les statuts et documents contractuels sont disponibles dans nos agences MAGE ou sur mage.fr 12733 - 06/2022 - Ne pas jeter sur la voie publique. IMPRIMEUR : RCS LYON 380 901 322.

COMPLÉMENTAIRES SANTÉ PRÉVOYANCE



Tout ce qui nous lie nous rend plus fort

santé • prévoyance • et plus

Centre de sécurité sociale à Paris, en Seine-St-Denis et dans le Rhône

L'assurance Multirisque professionnelle est incluse

Elle couvre les conséquences de fautes professionnelles, d'erreurs, d'omissions ou de négligences durant votre activité d'enseignant. Elle couvre également toute intervention amiable ou judiciaire en vue de vous défendre devant les tribunaux si vous êtes poursuivi dans le cadre de votre activité.

Complémentaires santé : nos 4 garanties

Elles sont adaptées à vos besoins et permettent d'être couvert des dépenses non remboursées par la Sécurité sociale. Choisissez l'option adaptée à votre situation et comparez facilement avec notre module de devis en ligne.

	Santé	Prévoyance
MAGE Tremplin réservée aux - de 30 ans	●	
MAGE Économique	● ●	● ● ●
MAGE Liberté	● ● ● ●	● ● ● ● ●
MAGE Sérénité	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●

Prévoyance : nos 2 garanties

Elles permettent d'être protégé en cas de coups durs qui peuvent survenir dans la vie (un accident, une maladie etc.), en bénéficiant de prestations en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès.

MAGE Prévie est intégrée dans la garantie MAGE Économique.

MAGE Prévie+ est intégrée dans les garanties MAGE Liberté et Sérénité.

MAGE Tremplin santé



MAGE Tremplin est la complémentaire santé **efficace et complète pour les moins de 30 ans**.

Conçue pour celles et ceux ayant peu de dépenses en santé, MAGE Tremplin rembourse à 100% du tarif de convention tous les soins acceptés par la Sécurité sociale.

✓ Cotisation unique forfaitaire : **24€/mois**

MAGE Économique santé + prévoyance



MAGE Économique propose un rapport prestation/cotisation parmi les plus intéressants de la Fonction Publique.

Pour être bien couvert à moindre coût, notamment en cas d'hospitalisation (155% du tarif de convention). Que vous soyez célibataire ou en famille, MAGE Économique répond à vos attentes.

✓ Cotisation à partir de **2,15%** du salaire de base*

MAGE Liberté santé + prévoyance



MAGE Liberté, la garantie faite pour vous soigner comme vous l'entendez avec **des prestations renforcées en hospitalisation, soins courants et un forfait médecine douce de 130€/an**.

Les dépassements d'honoraires sont pris en charge à hauteur de 150% pour les spécialistes.

✓ Cotisation à partir de **25,75€/mois + 0,73%** du salaire de base*

MAGE Sérénité santé + prévoyance



MAGE Sérénité garantit les **remboursements les plus élevés** de la gamme MAGE pour une tranquillité d'esprit. Par exemple, les lunettes avec verres progressifs sont remboursées jusqu'à 500€.

✓ Cotisation à partir de **33,92€/mois + 0,73%** du salaire de base*

MAGE Prévie/Prévie+ prévoyance



C'est pour maintenir un niveau de vie et protéger votre famille en cas de coup dur que la MAGE a créé une garantie Prévoyance. Celle-ci comprend **un capital décès, une rente éducation, une rente invalidité et un complément de salaire en cas d'arrêt maladie**.

Une garantie en prévoyance est conseillée pour que les difficultés financières ne s'ajoutent pas aux épreuves de la maladie.

✓ MAGE Prévie : cotisation de **0,81%** du salaire de base*

✓ MAGE Prévie+ : cotisation de **1,05%** du salaire de base* (renforce les prestations et inclut une rente éducation).

LE +

Possibilité d'adhérer à la prévoyance seule

(* du salaire de référence brut + indemnité de résidence et Indexation Ile de la Réunion.

Cotisations au 1^{er} septembre 2022.

Découvrez notre assurance
habitation sur mage.fr

à partir de
9,75€/mois

Assurance proposée par SWISSLIFE Assurances de biens RCS N° 391 277 676 par l'intermédiaire de SEM ASSUR, SARL de Courtage d'Assurance au capital de 182.930€, immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 028 998, RCS LYON 390 191 799. Garantie financière et d'assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Siège social : 43 rue Jaboulay, 69007 Lyon.

■ ENFANT(S) à charge à rattacher

Nom : Date de naissance :
Prénoms : Lieu de naissance :
Sexe : Masculin Féminin Dépt naissance :
Activité : Elève Apprenti(e) Etudiant(e) Salarié(e) Sans emploi Autre :
Situation Sécurité sociale: Ayant droit du père de la mère Assuré(e) social(e) Régime :
Centre de Sécurité sociale :
Prise en charge à 100% pour une affection : Non Oui depuis

Nom : Date de naissance :
Prénoms : Lieu de naissance :
Sexe : Masculin Féminin Dépt naissance :
Activité : Elève Apprenti(e) Etudiant(e) Salarié(e) Sans emploi Autre :
Situation Sécurité sociale: Ayant droit du père de la mère Assuré(e) social(e) Régime :
Centre de Sécurité sociale :
Prise en charge à 100% pour une affection : Non Oui depuis

Nom : Date de naissance :
Prénoms : Lieu de naissance :
Sexe : Masculin Féminin Dépt naissance :
Activité : Elève Apprenti(e) Etudiant(e) Salarié(e) Sans emploi Autre :
Situation Sécurité sociale: Ayant droit du père de la mère Assuré(e) social(e) Régime :
Centre de Sécurité sociale :
Prise en charge à 100% pour une affection : Non Oui depuis

Nom : Date de naissance :
Prénoms : Lieu de naissance :
Sexe : Masculin Féminin Dépt naissance :
Activité : Elève Apprenti(e) Etudiant(e) Salarié(e) Sans emploi Autre :
Situation Sécurité sociale: Ayant droit du père de la mère Assuré(e) social(e) Régime :
Centre de Sécurité sociale :
Prise en charge à 100% pour une affection : Non Oui depuis

A **Signature de l'assuré(e) :**

le

LYON

MAGE
15 rue Bancel
69007 LYON
01.44.07.26.26

PARIS

MAGE
42 bis, rue d'Ulm
75005 PARIS
01.44.07.26.26